

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

**DECISION DU PRESIDENT N° 141/2024**

**OBJET :** CONVENTION ENTRE LE CCAS DE MELUN ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE POUR L'UTILISATION DE "BONS CADEAU" DESTINES AUX SENIORS MELUNAIS DANS LE CADRE DES ACTIVITES DE L'UNIVERSITE INTER-AGES MELUN VAL DE SEINE POUR L'ANNEE CIVILE 2025

Le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (C.A.M.V.S),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, notamment, dans le cadre de sa compétence en matière d'organisation et de fonctionnement de l'activité Universitaire Inter-Ages de Melun Val de Seine (UIA) ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2023.60.33.185 du 18 octobre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président ;

**CONSIDERANT** que le CCAS de la Ville de Melun offre aux seniors melunais une adhésion gratuite à l'Université Inter-Ages Melun Val de Seine pour l'année civile dans le cadre d'un bon « Cadeau » ;

**CONSIDERANT** que, à cet effet, une convention doit être conclue entre le CCAS de la Commune de Melun et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ayant pour objet de fixer les conditions d'utilisation des bons « Cadeau » du CCAS de Melun ;

**DECIDE**

**Article unique : DE SIGNER** la convention avec le CCAS de la Commune de Melun et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ayant pour objet de fixer les conditions d'utilisation des bons « Cadeau » à destination des séniors du CCAS de Melun (projet ci-annexé), ainsi que, tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 10/01/2025

Accusé de réception

077-247700057-20250110-58130-CC-1-1

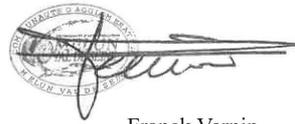
Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/01/2025

Publication ou notification : 10 janvier 2025

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'COMMISSION DE LA COURSE' and 'LE PAYSAN VAINC' around a central emblem. The signature is written in a cursive style.

Franck Vernin